

marché de l'or. Les nouvelles données figurent maintenant au poste "réserves" du côté de l'"actif", au tableau 1, p. 1110. Comme l'explique le renvoi du tableau, en vertu de l'ordonnance sur le fonds du change du 30 avril 1940 les réserves d'or de la Banque du Canada ont été transférées à la Commission de contrôle du change étranger, et la Banque n'est temporairement plus requise de maintenir une réserve d'or égale à pas moins de 25 p. 100 de son passif global en billets et dépôts au Canada.

Sous-section 2.—Réserves de monnaie canadienne des banques à charte

Avant l'établissement de la Banque du Canada.—Jusqu'en mars 1935, les réserves monétaires ayant cours légal au Canada étaient constituées en partie de billets du Dominion et en partie de monnaie et matières d'or et de monnaie divisionnaire, y compris ces formes de monnaie détenues par les banques elles-mêmes et en dépôts aux réserves centrales d'or. Pour autant que ces réserves étaient effectivement de l'or ou des billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada gardait l'étalon-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transfèrent leurs réserves-or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange des dépôts à la banque du Canada et des billets de celle-ci. Les banques à charte devaient maintenir des réserves de cette nature égales à 5 p. 100 au moins de leurs passif-dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves-or garantissant la monnaie et le crédit des banques sont commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance de 1940 sur le fonds du change, comme l'explique la sous-section 1, p. 1116, au sujet des réserves de la Banque du Canada.

8.—Moyennes annuelles des réserves monétaires des banques à charte, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves monétaires comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits. Les chiffres de 1926-1938 figurent à la p. 992 de l'Annuaire de 1946.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin de mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de fin de mois
	\$	\$		\$	\$
1939.....	269,000,000	268,000,000	1944.....	538,000,000	527,000,000
1940.....	289,000,000	287,000,000	1945.....	603,000,000	593,000,000
1941.....	313,000,000	308,000,000	1946.....	672,000,000	673,000,000
1942.....	342,000,000	340,000,000	1947.....	670,000,000	665,000,000
1943.....	423,000,000	413,000,000	1948.....	711,000,000	705,000,000

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Comme l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada était d'émettre des billets devant servir de monnaie ou moyen d'échange, il a semblé bon de traiter le régime monétaire et le régime bancaire dans un même aperçu historique, paru aux pp. 934-940 de l'Annuaire de 1938. La liste des banques